

André CHASSAIGNE  
Député du Puy-de-Dôme  
La Croix Blanche  
63300 THIERS

Le 6 juin 2016

Madame Ségolène ROYAL  
Ministre de l'Environnement, de l'Energie  
et de la Mer, chargé des Relations  
Internationales sur le Climat  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Objet : couteaux en ivoire  
Nos réf : BP3125

Madame la Ministre,

Je me permets de vous solliciter au sujet de l'utilisation de l'ivoire, notamment par des couteliers qui disposent parfois d'un stock significatif ancien, déclaré et contrôlé.

En effet, dans le cadre de la lutte internationale contre le trafic d'ivoire, et suite à vos consignes récentes, motivées par des trafics inacceptables, certaines Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) refusent d'émettre les documents officiels nécessaires à la vente de couteaux contenant de l'ivoire.

Ce refus concerne même les couteliers détenteurs d'une « *autorisation de détention et d'utilisation d'ivoire* » signée et renouvelée par la préfecture, et d'un certificat CITES attestant qu'elles sont arrivées en France avant 1976. Elle entrave plus particulièrement l'activité des couteliers artisans d'art du bassin thiernois.

Cette interdiction décidée sans concertation préalable paraît incompréhensible pour les couteliers qui ont toujours respecté la réglementation. Elle semble aussi paradoxale, car seuls des professionnels sérieux et honnêtes peuvent demander ces documents tandis que les trafiquants et les receleurs, qui n'ont évidemment jamais fait de déclaration, agissent au mépris de la réglementation et bénéficient de fait d'une impunité inacceptable en étant trop rarement inquiétés.

Ne faudrait-il pas plutôt demander aux services de l'Etat, en leur donnant les moyens nécessaires, de faire appliquer la réglementation déjà suffisamment stricte ?

Ne serait-il pas opportun d'engager une concertation avec les professionnels concernés ?

Vous remerciant par avance de votre écoute, et vous assurant de ma disponibilité sur ce dossier, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE